

Procès-Verbal du Troisième Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2022-2023
Ecole Maternelle André Gide – Magny-les-Hameaux - en date du Vendredi 9 Juin 2023

Sous la présidence de Madame FOVEAU, directrice, le conseil d'école s'est réuni le Vendredi 9 juin 2023 à 18h30, salle du réfectoire de l'école.

Etaient présents :

Equipe enseignante	Représentants élus de parents d'élèves	Représentants de la Municipalité de Magny-les-Hameaux
Mme Marjorie FOVEAU Mme Chantal MUZY Mme Laurence TAMPREAU Mme Audrey VIAUD	Mme CAILLAUD, AIPE Mme LACOMBE, AIPE Mme BENOIT, FCPE M. BLANCHARD, FCPE	M. GUYARD, conseiller municipal Mme Amélie MARVIN, Directrice du Péricolaire

Etaient absents, excusés :

Equipe enseignante	IEN
Mme Nolwenn BEAUPERE	Mme Muriel MOYSAN

Compte-rendu des débats, selon l'ordre du jour transmis le mardi 30 mai 2023 :

1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école :

Le compte-rendu du dernier conseil d'école du 14 février 2023 a été approuvé à l'unanimité.

2) Effectifs prévisionnels et structure pédagogique prévisionnelle pour la rentrée 2023 :

Voici ci-dessous le prévisionnel des effectifs à la rentrée 2023 :

25 élèves de petite section

37 élèves de moyenne section

30 élèves de grande section

Soit un effectif total à ce jour au 9 Juin 2023 à 92 élèves. Nous risquons d'avoir d'autres inscriptions au cours de l'été.

La structure pédagogique prévisionnelle pour la rentrée de septembre 2023 : 4 classes avec une moyenne entre 22 et 25 élèves par classe.

2 classes de PS/MS : Mme Chantal MUZY : 6 PS/18 MS et Mme Laurence TAMPREAU : 6 PS/19 MS,
2 classes de PS/GS : Mme Marjorie FOVEAU 6 PS/ 15 GS et Mme Audrey VIAUD 7 PS/15 GS.

Mme Foveau, Mme Muzy, Mme Tampreau, Mme Viaud, seront à temps plein 100%.

Mme Foveau la directrice de l'école sera déchargée un jour par semaine le lundi.

Je tiens à remercier les enseignantes de l'école ainsi que nos Atsems : Mme Mili Selma, Mme Hoarau Dominique et notre ASP : Mme Marion Boulangé pour leur investissement dans l'école au quotidien.

A la rentrée prochaine, notre ASP : Mme Marion Boulangé ainsi que notre Atsem Mme Dominique Hoarau resteront dans notre école. Mme Selma Mili quitte notre école cet été et nous la remercions pour cette année scolaire passée avec nous et nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa future orientation professionnelle.

3/ Point PPMS et exercices de sécurité incendie :

Cette année nous avons eu un exercice PPMS Attentat Intrusion le jeudi 1^{er} décembre 2022 au matin.

Nous avons préparé nos élèves dans nos classes en amont de l'exercice. Tout s'est bien déroulé.

Aucun autre PPMS n'a été organisé depuis.

Les exercices de sécurité incendie se sont bien déroulés. Un premier exercice s'est déroulé le 20 septembre 2022 et un second exercice s'est déroulé le 1^{er} juin 2023.

4/ Point APC/ Point Rased / Liaisons GS-CP:

a/ APC :

En période 3, 4 et 5, les élèves de moyenne section ont été pris en charge par 3 groupes de 4 élèves pour travailler sur les compétences attendues de moyenne section : un groupe : langage oral lexique, un groupe : reconnaissance et nommer les lettres de l'alphabet en capitales d'imprimerie, un groupe : mathématiques : la construction du nombre, dénombrement. Ces élèves sont pris en APC tous les lundi et les jeudi de 11h45 à 12h15.

b/ Suivi Rased :

Pour les élèves de GS cette année, Ariane Keusch maître E a pris en charge les élèves de grande section en difficulté. La demande porte principalement sur la construction du nombre et les logico-mathématiques, cela concerne 6 élèves. Aide en classe deux fois par semaine, l'après-midi, en période 5 : reprise des compétences travaillées avec les étoiles de compétences, au plus près du fonctionnement de la classe ; en lien avec les demandes de l'IEN. Au départ, reprise des activités non réussies plus tôt dans l'année puis aide à la réalisation des tâches "du moment" dans le domaine de la construction du nombre. Il s'agit de leur proposer des adaptations pédagogiques lorsqu'ils sont capables de réaliser une tâche mais que les stratégies qu'ils mettent en œuvre ne sont pas efficaces en passant par la manipulation par exemple ou en leur proposant un support visuel lorsqu'il est difficile pour eux d'accéder à l'abstraction. Lorsque j'arrive en classe, ils sont en ateliers ; j'aide les élèves indiqués pour l'écriture ou l'encodage sinon je les observe pendant l'atelier dirigé avec les maîtresses (Audrey, Chantal). Les élèves se sont bien habitués à ma présence, désormais ils viennent vers moi quand leur atelier est terminé. En juin, passation des épreuves non réussies en novembre du protocole d'évaluation "entrée sécurisée au CP" pour 6 élèves afin d'évaluer la progression des élèves par rapport à ce référentiel. Les élèves de GS suivis par le Rased passant au CP seront suivis par Ariane Keusch, maître E dès la rentrée de septembre en CP.

c/Liaisons GS/CP :

La passation des dossiers des élèves de GS et ainsi que la transmission des PPRE de GS auprès de la directrice de l'école Mme Alidra et auprès de Mme Lombard l'enseignante de CP ont été organisés le lundi 5 juin dernier.

Les liaisons GS/CP ont été organisées fin mai et début juin. Cela s'est terminé par un goûter organisé avec les classes de GS et CP le vendredi 9 juin 2023.

5/ Carnet de suivi des apprentissages, Bilan du second semestre :

Les bilans avec rendez-vous individuels des parents d'élèves ont eu lieu en février avec remise des carnets de suivi des apprentissages. Chaque enseignante de l'école ont pris des rendez-vous individuels avec les parents d'élèves à la demande des parents pour faire le bilan du premier semestre. Un deuxième bilan sera remis aux parents d'élèves en juin et des rendez-vous individuels avec les parents d'élèves ont été organisés par les enseignantes de l'école. Les parents signent le carnet de suivi des apprentissages et le remettent à l'enseignante de leur enfant avant la fin de l'année scolaire. Ce carnet de suivi des apprentissages est ensuite transmise à l'enseignante afin d'assurer le suivi de l'élève dès la prochaine rentrée de septembre.

6/ Relais Usep GS, séances d'athlétisme pour les élèves de GS, Gymnase Mauduit

Mme Audrey Viaud a entraîné ses élèves de grande section à la course de relais. La Course de relais a été organisée par Monsieur Jean-Luc Motchan en date du mardi 23 mai au stade de Chevincourt. Cela a concerné tous les élèves des écoles de Magny-les-Hameaux de la GS au CM2 avec 700 enfants concernés par cette manifestation. Les élèves de grande section ont pris beaucoup de plaisir lors de ce relais avec ces rencontres inter-écoles. Nous remercions Monsieur Jean-Luc Motchan pour l'organisation de ce relais USEP.

Des séances d'athlétisme ont été proposées cette année par les animateurs sportifs de la ville Monsieur Cyrille Hein et Monsieur Sébastien Colas qui ont proposé aux élèves de grande section de maternelle 6 séances d'athlétisme le mardi matin fin mai et au mois de juin. Nous remercions les animateurs sportifs de la ville de Magny-les-Hameaux : Monsieur Cyrille Hein et Monsieur Sébastien Colas.

Durant les périodes 4 et 5, un vendredi tous les quinze jours le matin, les quatre classes vont au gymnase Mauduit afin de faire des ateliers de motricité et nous demandons l'aide des parents afin d'assurer la sécurité et l'installation des ateliers : Parcours de motricité : activités gymniques, trampoline, équilibre poutres, espaliers, jeux de lancers, basket, planches à roulettes, football. Les élèves ont beaucoup progressé depuis le début de l'année scolaire et les élèves prennent plaisir à aller au gymnase. Nous remercions les parents d'élèves accompagnateurs qui ont encadré les ateliers et assuré la sécurité des ateliers et également la sécurité du trajet aller-retour à pied jusqu'au gymnase.

Les élèves de moyenne section de la classe rose de Mme Foveau et les élèves de grande section de Mme Viaud se sont rendus le jeudi en début d'après-midi durant les périodes 4 et 5 au Dojo du gymnase Mauduit pour des séances de jeux d'opposition et de jeux collectifs.

7/ Projets, spectacle, sortie et fête d'école :

Les élèves de grande section de maternelle de la classe de Mme Viaud se sont rendus à la Maison de l'environnement pour des programmations de spectacles. Les élèves se sont rendus à pied à l'aller et au retour, le trajet était long mais la programmation très intéressante pour nos élèves et adaptées pour des élèves de grande section de maternelle. Nous remercions le service culturel de Magny-les-Hameaux pour cette belle programmation. Nous remercions Monsieur Le Maire Monsieur Houillon qui permet à nos élèves l'accès à la culture en finançant les spectacles pour nos élèves.

Le lundi 15 mai, nous avons fait venir une compagnie de spectacle de clowns « Miss Loulou » qui ont fait une représentation pour nos 4 classes de maternelles. Le spectacle était de qualité et les enfants ont pu participer et ont été émerveillés par le spectacle de ces deux clowns. Le spectacle a été financé par la coopérative scolaire.

Sortie de fin d'année : le lundi 12 juin, les élèves des 4 classes se rendront à Paris en autocar pour assister à un spectacle de cirque au Cirque Bormann Paris 15ème en lien avec le projet de la période 5 : le thème du cirque. Ils pique-niqueront au square Brezolles et l'après-midi, les élèves joueront dans les aires de jeux du Parc André Citroën avant de repartir à 15h00 pour un retour à l'école vers 16h00. Cette sortie a été financée par la Mairie de Magny-les-Hameaux pour le budget autocar et les billets d'entrée au cirque par la coopérative scolaire.

La fête d'école aura lieu **le vendredi 16 juin à 18h30**. Chaque classe présentera leur danse et chant sur le thème du Cirque et les 4 classes de maternelle termineront par deux chantssur le thème du cirque. Un buffet partagé sera ensuite proposé aux familles dans la cour de récréation de maternelle.

8/ Visite de l'école des futurs élèves de Petite Section :

Mme Marjorie Foveau, la directrice a organisé des rendez-vous individuels de visite de l'école et de vérification des dossiers d'inscription complets en petite section de maternelle. Ces rendez-vous se sont bien passés et les futurs élèves accompagnés de leurs parents ont pu faire la visite de leur future école à la prochaine rentrée. Les parents ont pu également être rassurés par cet accueil et elle a pu apporter des réponses à leurs questions. Une matinée d'observation dans la classe de PS/MS de la classe rose de Mme Foveau et Mme Beaupère sera organisée le lundi 26 juin de 09h00 à 10h30 pour les enfants de la crèche familiale et de la crèche multi-accueils arrivant à l'école à la rentrée prochaine.

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 4 septembre 2023 à 08h35**. Nous ne faisons pas de rentrée échelonnée pour les élèves de petite section. Les élèves de petite section arrivent à l'école dès le jeudi 4 septembre 2023 à 08h35 et font la journée complète.

9 Coopérative scolaire générale

Mandataire : Mme Laurence Tampreau

Point coopérative scolaire au vendredi 9 juin 2023 :

RECETTES :

- Don N°1 : 1402 €
- Vente photos : 849 €
- Don N° 2 : 1080 €
- Don AIPE : 256,19 €

TOTAL 3843,38 €

DÉPENSES :

- OCCE et MAIF : 206,46 €
- Coop classes : 600 €
- Frais bancaires : 20 €
- LIRENVAL : 118,53 €
- Jeux SEDRAP : 403 €
- Spectacle Miss Loulou : 760 €
- Divers (Noël, goûters...) : 170 €
- Sortie cirque : 763,90 €
- Achat jeux pour classes : 700 €

TOTAL 3741,89 €

PS : un reliquat d'environ 400 € est laissé en fin d'année sur le compte pour démarrer les cotisations OCCE et MAIF de la prochaine rentrée.

10/Point Péricolaire :

a/Fête du péricolaire

Mme Amélie Marvin, directrice du péricolaire précise l'organisation de la fête du péricolaire.

La fête du péricolaire aura lieu **jeudi 29 juin de 17h30 à 19h**. Il y a un spectacle à 18h. Les enfants qui viennent pour participer au spectacle sont sous la responsabilité de leurs parents.

b/Accès au péricolaire

Les parents d'élèves avaient noté que la porte qui se trouve à côté du bureau de la directrice d'école d'élémentaire Mme Alidra reste parfois ouverte et présente un risque d'intrusion pendant les heures péricolaires du soir. Il est précisé que cette porte est fermée à clé et ne permet pas d'entrer dans les bâtiments. Il est impératif que les parents qui entrent du côté péricolaire pour venir chercher leur enfant ressortent obligatoirement par où ils sont entrés. Certains parents sortent par la porte réservée à l'étude et ils ne la referment pas. C'est la raison pour laquelle cette porte peut se trouver ouverte alors que nous veillons à la fermer à clé.

Contrôle de l'identité des personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Amélie et les animateurs vérifient l'identité des personnes autorisées à venir chercher les enfants. Si certains parents demandent à ce qu'une autre personne soit autorisée à venir chercher l'enfant, Amélie Marvin doit recevoir un e-mail de la part de parents. Amélie Marvin rappelle l'adresse e-mail du péricolaire : service.enfance@magny-les-hameaux.fr.

c/Inscription au péricolaire

Les inscriptions pour l'année prochaine seront ouvertes en juillet, elles se feront en ligne essentiellement, les dossiers papier sont bien sûr traités s'il y en a.

11/Projet « Ma Court passe au vert » :

Monsieur Olivier Biré a présenté à l'équipe pédagogique le projet final de cour de récréation ouest le jeudi 25 mai à midi. Des ajustements sur les structures de jeux vont être en validation de budget auprès de la mairie. Nous attendons un retour de Monsieur Olivier Biré à ce sujet.

Les travaux vont être faits pendant l'été. Les plantations ainsi que l'installation des structures de jeux et bac à sable seront faites pendant les vacances de la Toussaint. Une présentation du projet de la cour ouest maternelle a été proposée aux parents d'élèves le jeudi 25 mai à 18h30.

Cf. Plan prévisionnel présenté le 25 mai dernier.

12/Point Mairie :

Une boîte aux lettres sera installée pendant cet été pour les représentants de parents d'élèves. Les clés doivent être conservées dans le bureau de la directrice et les représentants de parents d'élèves doivent passer par la directrice afin de récupérer la clé et récupérer le courrier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

Le Jour de la rentrée 2023 sera le lundi 4 septembre 2023 à 08h35.